

La Colombie Britannique avec des gages moyens de \$958 est à la première place dans le Dominion en 1934, étant de \$121 plus élevés que la moyenne générale. Dans les provinces de l'Ouest la moyenne des gages est généralement plus haute, ce qui est dû à la proportion anormalement faible d'ouvrières, et les ouvriers sont en plus grand nombre occupés dans les industries payant de forts gages comme le bois et le papier, l'éclairage et l'énergie électriques. Dans les quatre provinces à l'est de la rivière Ottawa les gages moyens dans les manufactures sont inférieurs à la moyenne du Dominion, tandis que de l'Ontario à l'ouest c'est le contraire. Le caractère saisonnier de quelques-unes des principales industries telles que la conservation du poisson, l'abatage du bois, tend à réduire les gages moyens des Provinces Maritimes et du Québec, tandis qu'en plus, le Québec a une plus grande proportion d'ouvrières employées principalement dans les textiles, les aliments et le tabac que toutes autres provinces excepté l'Île du Prince-Edouard.

La plus forte moyenne de salaire, savoir \$1,874, est déclarée par le groupe des produits de métaux non ferreux, tandis que le groupe des produits animaux avec un salaire moyen de \$1,350 en 1934 est le plus bas. Dans les gages payés, les usines centrales électriques viennent en premier lieu avec une moyenne de \$1,312, attendu qu'il n'y a pas d'ouvrières dans cette industrie. Les industries textiles, d'un autre côté, ont la plus basse moyenne de gages, à \$682, parce que dans ce groupe près de 55 p.c. des employés à gages sont des femmes. Comme il est démontré ailleurs dans ce chapitre, plus de 48 p.c. des ouvrières employées dans les industries manufacturières au Canada sont dans les textiles.

Moyenne des gains dans les quarante industries principales.—Figurent au tableau 24 les effectifs des quarante principales industries en 1934, par sexe et moyenne de salaires et gages, ainsi que les moyennes de 1933. Le rang de chaque industrie est déterminé par le total des salaires et gages.

C'est seulement dans sept industries que la moyenne de salaire dépasse \$2,000; elle varie entre \$1,700 et \$2,000 dans quatorze; entre \$1,500 et \$1,700 dans onze; la moyenne des huit autres tombe au-dessous de \$1,500. Dans aucune des six premières—raffineries de sucre (\$2,745), tanneries (\$2,315), pulpe et papier (\$2,252), brasseries (\$2,189); réduction et affinage des métaux non ferreux (\$2,170) et sidérurgie (\$2,166)—la proportion de femmes à salaire n'atteint pas le pourcentage général des quarante industries. Ce sont les scieries, l'industrie boulangère et celle du beurre et du fromage qui paient les plus faibles salaires.

Les gages les plus élevés, soit ceux de plus de \$1,000, sont payés par dix industries—usines centrales électriques (\$1,312), impression et édition (\$1,254), réduction et affinage des métaux non ferreux (\$1,237), coke et dérivés du gaz (\$1,194), automobiles (\$1,190), produits du pétrole (\$1,174), sidérurgie (\$1,136), raffineries de sucre (\$1,124), pulpe et papier (\$1,098) et brasseries (\$1,047)—où la proportion d'artisans expérimentés est sans doute élevée. Dans six autres industries la moyenne varie entre \$900 et \$1,000; ce sont: abattoirs et salaisons, \$978; accessoires d'automobiles, \$963; peintures, pigments et vernis, \$944; machines, \$943; impression et édition, \$936; et matériel roulant de chemin de fer, \$935. Dans la plupart de ces industries le nombre des femmes est peu considérable. Dans les vingt-quatre autres industries la moyenne est inférieure à \$900. Ce dernier groupe comprend les industries saisonnières, telles que les conserveries de fruits et légumes, les poissonneries et les industries qui comportent un grand nombre de petites unités dont les opérations sont intermittentes, comme les minoteries et les meuneries. Dans quelques autres industries où les moyennes sont peu élevées, comme les textiles, le tabac et la chaussure, la proportion des femmes est forte et dépasse même celles des hommes dans plusieurs.